

Pour une prise en compte du « genre » dans les actions d'insertion des femmes en milieu rural

Hélène Cettolo - Annie Rieu

Article paru dans livre collectif: Empreintes et Inventivités des femmes dans le développement rural, coord. Anne-Marie Granié et Hélène Guetat, PUM/IRD, sept. 2006

Les actions d'insertion sociale et professionnelle visant un public exclusivement féminin se sont développées depuis plusieurs années et ont eu un impact non négligeable. Elles ont contribué à donner une visibilité aux difficultés rencontrées par les femmes et essayé autant que faire se peut d'apporter une solution concrète en termes d'emploi. Dans le milieu rural, les femmes sont présentées comme « population cible », pouvant bénéficier de mesures spécifiques en raison de leurs situations particulières. Dans cette contribution, il sera question d'examiner des initiatives spécifiques en faveur des femmes, à partir de l'analyse d'actions d'insertion, pour déterminer si elles contribuent effectivement à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Les approches axées sur les femmes ont abouti à des initiatives novatrices et catalytiques sur certains territoires, avec tout un travail de réflexion sur les représentations stéréotypées de l'emploi féminin et sur la diversification des métiers.

Toutefois, au vu des résultats, on peut s'interroger sur la nécessité de mettre en place des actions spécifiques. L'observation de plusieurs recherches-actions menées sur différents territoires ruraux, notamment en Dordogne, montre que les actions d'insertion en direction des femmes en milieu rural n'atteignent pas toujours les résultats escomptés. Elles butent sur deux écueils : d'une part la non prise en compte de l'hétérogénéité des profils des femmes en milieu rural au niveau de leurs trajectoires, face à une offre d'emploi restreinte et peu diversifiée et, d'autre part, l'absence d'une approche genrée des actions d'insertion sur les territoires ruraux concernés. A l'inverse, l'approche « genrée » expérimentée par certains groupes de formation¹ a eu des effets positifs sur « l'estime de soi » des stagiaires et des plus-values significatives au niveau de l'action proprement dite.

Les itinéraires de vie de femmes montrent bien que les femmes ne forment pas un groupe homogène et combien les formes de précarisation sociale et d'exclusion notamment par rapport au travail salarié s'enchevêtrent et se cumulent avec une discrimination de genre. Les

¹ Il s'agit de l'association de formation Retravailler Dordogne.

approches, en ciblant seulement les femmes n'incluent pas l'étude des besoins déterminés par les hommes et celle de leurs intérêts stratégiques, notamment pour évoluer vers une société plus égalitaire, ce que permet l'approche «genre»².

La situation socio-économique des femmes en milieu rural

Habiter en zone rurale est une source de difficultés professionnelles et d'isolement pour certaines femmes. Les problèmes d'emploi, la réduction et parfois la suppression de certains services, et les difficultés liées à l'isolement et au dépeuplement des zones rurales, les affectent particulièrement. Bien que l'on constate des différences de problèmes et de perceptions en fonction de la réalité socio-économique de chaque territoire, on peut dire qu'il existe plusieurs traits communs liés aux conditions de vie spécifiques des femmes en milieu rural. Ceux-ci, sont liés à l'isolement physique, la désertification, au problème des transports pour la recherche d'emploi ou le suivi d'une formation, à la rareté des emplois, la question de l'autonomie (mobilité), l'isolement social et culturel, les problèmes d'équipement et des services (absence de structures d'accueil pour les jeunes enfants), les problèmes des violences conjugales ; sans compter la question du statut professionnel des épouses d'indépendants (artisans, agriculteurs) et celles de leur couverture sociale (droits à la retraite).

De manière générale, les études³ sur la situation des femmes en milieu rural, bien qu'anciennes, mettent l'accent notamment sur les plus grandes difficultés que rencontrent les femmes du milieu rural pour exercer une activité professionnelle. En effet, plus que les femmes citadines, elles ont une charge domestique élevée (c'est surtout le cas des agricultrices qui effectuent une double journée de travail). Par ailleurs, elles sont moins souvent en possession d'un véhicule⁴ et la rareté des transports collectifs complique leur vie quotidienne. Les difficultés de déplacement créent des problèmes au niveau de l'exercice d'un emploi salarié, de l'accès aux équipements et services, mais aussi dans l'accès à la culture et

² Le genre « s'inscrit dans une analyse des rapports sociaux de sexe et reconnaît que les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société (famille, communauté, marché, Etat-nation, monde) sont responsables d'une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes ».

Nous reprenons à notre compte la définition proposée par Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur (2000) : (in Mukhopadhyay et Appel, 1999)

³ La dernière recherche sur les femmes en milieu rural a été réalisée en 1992 par la SEGESA. Elle avait dressé un état des lieux des sources statistiques utilisant à la fois des données sexuées et territorialisées au travers des principales sources d'information : recensement, enquêtes de l'Insee, fichiers de gestion de grands organismes.

⁴ Dans les espaces à dominante rurale, les ménages sont globalement moins équipés que ceux des communes périurbaines : 19% d'entre eux n'ont pas de voiture et 31% en possèdent deux ou plus. (Les campagnes et leurs villes, Insee, 1998, pp 94-95)

aux loisirs. En outre, le manque de structures de garde (crèches, haltes-garderies) dans un environnement proche constitue un facteur aggravant pour les femmes en recherche d'emploi.

Un taux de chômage féminin souvent plus élevé qu'en milieu urbain

En milieu rural, le taux de chômage est plus faible pour les hommes comme pour les femmes ; en 1997, le taux de chômage des femmes est de 12,5% dans les communes rurales et de 14,2% dans les communes urbaines. Mais l'écart entre les taux de chômage masculin et féminin chez les jeunes demeure plus important à la campagne qu'à la ville : dans la tranche d'âge des 15-24 ans, 34% des femmes et 19% des hommes sont en situation de chômage, soit une différence de quinze points en milieu rural contre huit points pour l'ensemble de la France (Toutain X., 1998). Des changements profonds ont accompagné la progression de l'emploi féminin⁵, mais ils n'ont pas fait disparaître la division du travail entre hommes et femmes. Au contraire, de nouvelles formes de ségrégation et de division entre hommes et femmes se manifestent aujourd'hui sur le marché du travail. Si des femmes occupent maintenant des emplois à haut niveau de qualification traditionnellement réservés aux hommes, le pourcentage de femmes parmi les employés à faible qualification du secteur tertiaire continue de progresser, ce qui accroît la prédominance féminine dans certaines catégories d'emploi (60% des femmes sont concentrées dans 6 professions). La moitié des femmes qui travaillent occupe des emplois administratifs ou de service, alors que moins de 20% des hommes sont dans ce cas. Les tendances à la désagrégation de certains secteurs du marché du travail se trouvent donc compensées par le renforcement de la ségrégation dans d'autres. En outre, les emplois particulièrement vulnérables ou peu qualifiés, comme les emplois à temps partiel, familiaux ou temporaires, sont presque tous occupés par des femmes. C'est aussi le cas en milieu rural où les opportunités d'emploi se trouvent dans le secteur des services de proximité (aides à domicile, assistantes maternelles, etc.). En termes d'emplois aidés, les femmes sont moins nombreuses à bénéficier d'un contrat préparant à l'emploi type contrats de qualification, d'adaptation et d'apprentissage. Les postes proposés dans ce genre de contrats relèvent plutôt du domaine technique, mais ils n'attirent pas encore suffisamment les femmes alors qu'ils sont sources d'emploi. Par contre, elles se trouvent majoritaires dans les contrats dont l'objet n'est pas l'accès direct à l'emploi : CES (Contrat Emploi Solidarité) et type CEC (Contrat emploi consolidé). A noter que l'allocation parentale d'éducation étendue en 1994

⁵ L'analyse faite par Margaret Maruani sur les tendances de l'activité des femmes en France depuis les années 60 (« Féminisation du monde du travail », *Cahiers français*, n°291, 1999) fait apparaître des évolutions et des processus d'insertion professionnelle.

aux ménages de deux enfants a favorisé le retrait des femmes du marché du travail et leur retour au foyer, notamment en milieu rural (Toutain X., 1998)

Ainsi en Aquitaine (région de nos investigations), le chômage féminin a toujours été supérieur à la moyenne nationale⁶. C'est dans les zones rurales, où le tissu économique est peu développé et très peu diversifié, que les femmes rencontrent le plus des difficultés d'insertion professionnelle. En effet, les zones rurales offrent peu d'opportunités. De plus, l'absence d'infrastructures de formation permettant aux femmes en recherche d'emploi de se qualifier, les obligent à rejoindre la ville pour se former. Par ailleurs, le poids culturel est une autre des raisons qui freine l'accès des femmes à l'emploi : en Aquitaine, 75% des femmes sont inscrites à l'ANPE sur seulement dix métiers, principalement le secrétariat et le domaine des employés de maison. De plus, les femmes, déjà plus touchées par le chômage en situation ordinaire, cumulent les problèmes spécifiques rencontrés lors de la recherche d'emploi et les problèmes particuliers liés à leur situation : déménagements fréquents, nécessité de connaître un nouveau bassin d'emploi à chaque nouvelle installation.

Par ailleurs, la recherche de l'Insee⁷ fait état d'un isolement social des femmes en milieu rural et d'une augmentation des familles monoparentales auxquelles s'ajoute la présence d'une population en voie d'exclusion. Dans ce contexte, les femmes, plus que les hommes, rencontrent des difficultés particulières pour articuler les différents temps sociaux. Cela se traduit par des difficultés d'accès à l'information, de développement des relations sociales et de leur choix, d'intégration dans la vie locale.

Une politique soutenue d'actions spécifiques en direction des femmes

Dans ce contexte, des dispositifs d'accompagnement à l'emploi ont été mis en place, et se traduisent par des actions individuelles et territorialisées en direction du public féminin. Les politiques publiques spécifiquement en faveur des femmes se sont développées ; elles restent encore rares en termes d'emploi et cela accroît encore plus l'"invisibilité" des problèmes particuliers aux femmes. Ces politiques d'emploi sont plutôt en faveur des jeunes à la recherche d'un premier emploi et à formation faible, des chômeurs de longue durée, des

⁶ Au 31 décembre 2001, le nombre de demandeuses d'emploi en Aquitaine s'élevait à 53,4%, contre 49% en France. À l'intérieur de cette région, il y a des disparités selon les départements. Ainsi, la Dordogne et les Landes sont les plus touchés avec un taux de près de 58%. Au sein de chaque département, ces chiffres varient beaucoup selon les zones.

⁷ Le **Quatre pages INSEE** Aquitaine, Femmes - hommes : inégalités sur le marché du travail, n° 85, juin 2000

chômeurs dans les zones où le taux de chômage est très élevé, ou des travailleurs qui ont un bas niveau de qualification.

Cependant la promotion de l'égalité des chances a été, depuis quelques années, au cœur de la politique économique au niveau européen et l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail a été considérablement renforcé.

Dès 1990, la Commission européenne lançait une initiative communautaire concernant exclusivement les femmes et visant à renforcer les mesures prises au cours des années récentes pour la promotion de leur insertion professionnelle, tant au niveau national que communautaire. Le programme NOW⁸ (*New Opportunities for Women*) s'insérait dans une stratégie de synergie et de complémentarité entre les politiques d'égalité des chances et les politiques d'emploi et de formation professionnelle et avait deux objectifs principaux : « d'une part améliorer et promouvoir les compétences professionnelles des femmes, et faire changer la mentalité du monde des affaires pour que les femmes puissent créer leurs propres entreprises et coopératives, d'autre part contribuer au retour des femmes sur le marché du travail, afin qu'elles ne soient plus exclues des forces de travail permanentes ni obligées d'accepter des emplois qui ne leur apportent ni garanties ni stabilité ».

Ce programme a permis, dans de nombreuses régions, la mise en œuvre de mesures spécifiques et innovantes sur la question de l'égalité. Il a contribué à financer des mesures spécifiques, comme la formation professionnelle, l'aide aux femmes exerçant une activité indépendante, l'orientation des chômeuses de longue durée, la mise en place de crèches en liaison avec les organismes de formation professionnelle et les zones industrielles. Il a aussi apporté un soutien aux structures gérant les projets. L'initiative de la Commission visant à améliorer le statut des femmes dans la société a comporté des campagnes d'information et de sensibilisation, l'élaboration de lignes de conduite à l'intention des médias quant à l'image des femmes. De même, l'information a porté sur des opérations permettant d'accroître la représentation des femmes dans toutes les sphères de décision, qu'il s'agisse des milieux politiques, publics ou professionnels. Dans le cadre du programme européen NOW, les femmes ont porté et développé des projets innovants grâce au soutien des GVA (groupes de vulgarisation agricole). Ces projets ont été facteurs de développement de l'agrotourisme, mais aussi de la citoyenneté des femmes par une participation plus importante à la vie de la "cité". Il convenait de valoriser la place des femmes, de les encourager au développement de la

⁸ Le volet NOW (New Opportunities for Women) de l'initiative communautaire EMPLOI (1994-1999) vise à promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, en apportant une aide financière à des projets, présentés par des organisations (organismes de formation, associations...) facilitant l'accès des femmes à l'emploi ainsi que la création d'emploi et le soutien à la création d'entreprises par et pour les femmes.

pluriactivité, alternative au seul revenu agricole, par la participation aux aménagements paysagers, la conservation du patrimoine rural mais aussi par la commercialisation des produits de qualité, le développement de manifestations festives et commerciales, etc. Le développement de l'agrotourisme, l'accueil récréatif et social, l'accueil touristique à la ferme, que les femmes peuvent engager, sont en outre créateurs d'emplois nouveaux.

De plus en plus, les pouvoirs publics intègrent des objectifs spécifiques pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs politiques territorialisées d'emploi, d'insertion, de formation, etc.. Cette inflexion des politiques publiques est conforme aux préoccupations exprimées au niveau européen. Les règlements des fonds structurels introduisent des objectifs explicites de réduction des inégalités en défaveur des femmes et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est devenue aujourd'hui une priorité dite "transversale et est inscrite dans l'ensemble des politiques européennes et nationales : Plan national d'action pour l'emploi (PNAE), Document unique de programmation (DOCUP) Objectif 3 du Fonds social européen (FSE), Programme d'initiative communautaire (PIC) EQUAL.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les femmes, certaines collectivités territoriales ont profité de ce contexte pour engager des actions « femmes en milieu rural ». Ainsi la région Aquitaine et plus particulièrement le département de la Dordogne, possédant une antériorité de réflexion sur la thématique « femmes en milieu rural » ont su se saisir des différentes opportunités. De nombreuses actions ont été menées et ont donné lieu à des bilans ou à des recherches qui ont permis de constater les difficultés inhérentes à la situation d'emploi des femmes en milieu rural. Les obstacles bien connus, comme l'absence de mobilité, l'absence de diversification des métiers, les charges domestiques et parentales, les difficultés de déplacement, le manque de structures de garde,... ont, une nouvelle fois, été mis en évidence.

Mais au-delà de ces constats, aucune analyse n'a été effectuée sur les conditions de production de ces obstacles. Peu de solutions sont proposées, comme s'il existait une " fatalité d'être née femme ". Cependant quelques actions⁹ innovent dans l'analyse et dans les propositions ; elles « sortent » les femmes d'une problématique de victimisation et les resituent comme actrices de leur vie.

La faible représentation des femmes dans les qualifications et les métiers dits " techniques " (industrie, bâtiment, nouvelles technologies) explique en partie la situation d'inégalité entre

⁹ Citons par exemple " les femmes prennent l'initiative en milieu rural " mené à Saint-Astier par les CIDEFF

les hommes et les femmes face à l'emploi. Les conditionnements culturels restent omniprésents. Famille, système éducatif, système de formation, monde professionnel, chaque structure réagit avec ses propres conservatismes, ses propres réticences et freine, voire décourage, parfois inconsciemment, l'intégration des femmes dans d'autres professions que celles qui sont déjà très féminisées.

Des actions ont déjà été impulsées pour faire progresser la place des femmes dans les métiers techniques, actions d'orientation ou de formation visant à diversifier les choix professionnels des femmes. Il existe en effet toute une panoplie d'actions visant à la mixité professionnelle : accès privilégié des femmes aux formations dans les secteurs où elles sont sous-représentées, aménagement des conditions de travail, financement de l'entrepreneuriat féminin (ce dernier axe visant à revaloriser l'image et le statut social des femmes, non plus seulement par des campagnes de sensibilisation, mais en renforçant la présence effective des femmes dans les lieux de décision sociale, économique et politique...).

On assiste à l'essor d'actions centrées sur l'accès des femmes à des métiers non traditionnellement féminins (par exemple dans le transport : conductrice de bus ou chauffeur routier, dans le secteur automobile : mécanicienne auto, peintre carrossier ...), sur l'esprit d'entreprise chez les femmes, sur la flexibilité de l'organisation du travail ou l'insertion professionnelle. Nous pouvons mentionner l'opération SEMER (Savoir entreprendre en milieu rural) pilotée par la CCI de Périgueux dans le cadre du programme Now, et soutenue par l'Etat (Préfecture et Droit des Femmes) et cofinancée par le Fonds Social Européen et par le Conseil Général. Celle-ci a abouti à la création d'un réseau de femmes déjà chefs d'entreprises, pour informer, conseiller et accueillir les nouvelles créatrices.

La MSA (Mutualité sociale agricole) de Périgueux, dans le cadre du service d'action sociale, a mis en oeuvre un programme de formations, de soutien technique et d'accompagnement de projets pour les femmes du milieu rural intitulé « Femmes et initiatives en milieu rural ». Il repose essentiellement sur un réseau de femmes qui, dans les villages, les associations, veulent créer de nouvelles activités et trouver des réponses à des problèmes posés. Cette action est soutenue par la Délégation régionale aux Droits des Femmes.

Notons cependant que ces actions restent ponctuelles voire conjoncturelles et à l'initiative de l'éducation nationale, d'une branche professionnelle ou d'un organisme de formation sans qu'il existe une synergie entre les acteurs concernés. Par ailleurs, elles ont le plus souvent pour objectif de faire évoluer les représentations des femmes et d'elles seules, en omettant la nécessaire évolution parallèle de l'environnement éducatif, social, professionnel et des

principaux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. De nombreux outils pédagogiques destinés à former les formateurs à l'égalité des chances et des acteurs relais de l'entreprise à la mixité des emplois ont été réalisés. Ils permettent de sensibiliser individuellement des acteurs, mais cette démarche ne conduit ni à une analyse en profondeur, ni à une évolution des pratiques collectives des organismes impliqués dans l'amélioration de l'accès des femmes aux métiers techniques. Dans les politiques publiques d'égalité des chances, les efforts accomplis sont loin d'avoir vaincu les inégalités de fait dans le domaine de l'emploi

On peut assez aisément être persuadé que l'égalité entre les sexes ne passera que par un partage total des activités et responsabilités et on peut penser que grâce à l'application de politiques volontaristes les ségrégations professionnelles s'atténueront. Mais on peut aussi craindre, encore une fois, de voir les êtres humains réduits à leur sexe, des femmes embauchées parce qu'elles sont femmes et non pas en raison de leurs compétences... Et surtout on peut craindre que ces mesures ne se retournent contre les femmes elles mêmes, celles-ci étant systématiquement suspectées d'avoir obtenu leur poste par le biais de "quotas".

La méthodologie des actions

- *Le local acquiert une nouvelle légitimité*

Dans l'action pilote¹⁰ observée, la problématique du local (du territoire) est centrale. Le dispositif d'orientation et d'insertion pour des publics féminins repose sur l'émergence locale de projets en lien avec les besoins spécifiques du territoire considéré. Ce dispositif a été pensé pour répondre à la spécificité féminine de l'orientation et de l'insertion professionnelle et pour prendre en considération les caractéristiques locales dans lesquelles s'inscrit l'action. Il permet de dépasser la problématique du travail social en repérant les ressources territoriales, leur diversité, et les effets de leurs dynamiques spatiales et sociales sur l'exclusion des femmes. Des chercheurs ont montré que le territoire dans sa dimension économique a un rôle actif¹¹ dans le processus d'exclusion des femmes. Le fait qu'il soit plus ou moins démuné en

¹⁰ Dispositif expérimental : Femmes en milieu rural ; projet professionnel, projet de vie - Dordogne

¹¹ PERRIER-CORNET P., SENCEBE Y., SYLVESTRE J.-P., "Rapport à l'emploi et processus d'exclusion sociale dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse". *Economie Rurale*, n° 242, Nov. – Déc. 1997, pp 28 –35

matière de service public, de santé, d'éducation, de transport, intervient également dans les phénomènes d'exclusion.

L'entrée par le territoire permet aussi de repérer les interactions entre les processus d'exclusion connus et analysés séparément et dont on ignore les relations de causalité. C'est-à-dire, que certains exclus se trouvent repoussés par la précarisation de nouveaux exclus : les moins formés, qualifiés, ceux qui migrent des villes.

Il apparaît qu'un lien fort unit territorialisation et individualisation de la prise en charge des demandeurs d'emploi. Le renvoi au local se fait non plus sur une argumentation qui relève de la théorie économique mais à partir d'analyses renvoyant à la sociologie et à la psychologie : caractères des difficultés rencontrées par les personnes, nécessité de résoudre des problèmes personnels graves, etc.

Cette action a entraîné la mise en place sur le territoire d'intervention de l'Espace Economie Emploi de Lalinde d'un projet d'observatoire local¹². Constatant que les conditions de vie des femmes en milieu rural restent encore méconnues ou sont stigmatisées, ce projet d'observatoire permettrait de repérer de façon dynamique des initiatives qui pourraient alimenter des stratégies d'action dans le but de faire évoluer certaines de ces conditions de vie et susciter de nouvelles formes d'activités sur le territoire concerné. L'observatoire doit permettre un suivi continu des conditions de vie des femmes en milieu rural pour adapter la prestation de services selon les besoins et les attentes des femmes. Il ne s'agit donc pas ici seulement d'ouvrir davantage aux femmes, le bénéfice d'actions ou de programmes, mais bien de mobiliser à la fois les capacités d'analyse et d'animation, les moyens financiers, les instruments juridiques pour introduire dans tous les domaines le souci d'égalité des chances. Une étude-action a été menée et une implication des femmes a été souhaitée. Cela signifiait informer les femmes, leur montrer qu'on est ouvert à leurs idées et à leur participation. Dans les réunions-débats, les femmes ont pu discuter de leurs problèmes spécifiques et identifier les remèdes possibles. De telles actions renforcent la solidarité des femmes et les encouragent à mettre en oeuvre des solutions. Au-delà de l'objectif premier d'améliorer les conditions de vie des femmes, les pistes d'actions envisagées (programme d'aide à la réussite et à l'insertion, actions autour de l'information et la communication, des lieux de parole et d'échanges, aide à la réalisation de projets économique, mobilité: prêt de mobylettes) pourront contribuer à

¹² Grâce à un partenariat étroit entre l'Espace Economie Emploi de Lalinde, la Direction Départementale du travail, la Délégation Départementale des Droits aux Femmes, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Mission Locale, les Chambres de Métiers et d'Agriculture, la MSA, la DDSF, le CEDIFF et l'ANPE, dans une première phase du projet, une étude-action a été menée sur *Les conditions de vie des femmes en milieu rural* par Hélène Cettolo.

renforcer la cohésion sociale du territoire, et cela à plusieurs niveaux. Elles recréent un lien social entre des femmes et les acteurs du territoire. Plus généralement, on peut repérer que ces actions sont portées par une démarche de projet (inspirés des méthodes du développement local). Une question demeure : celle des articulations entre territorialisation et projets de territoire en lien avec les dernières lois d'aménagement du territoire.

Autre élément important, la prise en compte du territoire se fait aussi sur le registre de l'apprentissage collectif et institutionnel de nouveaux modes d'action publique, suivant en cela le mouvement général de modernisation de l'État sur le modèle de la gouvernance de l'action publique.

Le Conseil Régional Aquitaine était conscient que pour agir au niveau de l'insertion professionnelle des femmes, il ne pouvait le faire seul. Il sollicite très vite le Conseil Général sur la base d'un partenariat établi après la tempête et qui restait à consolider. L'idée de départ est d'expérimenter une action sur le Bergeracois, en direction des femmes, action qui irait au-delà des modes d'intervention classique et qui articulerait deux compétences : la compétence de formation (celle du Conseil Régional) et des compétences d'insertion et d'accompagnement social (celle du Conseil Général). A partir de là, les deux collectivités ont réuni des acteurs locaux pour un groupe de travail (ANPE, missions locales, MSA, ...) pour cibler un public féminin et un territoire d'action. Le choix se porte sur les femmes en milieu rural¹³. Les zones choisies le sont en fonction des publics mais aussi des ressources : prescripteurs actifs et motivés, existences de structures d'information, d'insertion et d'aide à l'emploi.

Ce dispositif présente la particularité de s'organiser autour d'un partenariat service public de l'emploi/collectivités territoriales/acteurs économiques/organismes de formation et associations d'insertion. Il rassemble plusieurs catégories d'acteurs :

- ceux que nous avons nommés les « acteurs décisionnels » politiques dont les financeurs (Conseil Régional d'Aquitaine, Direction départementale du travail et de l'Emploi Dordogne, Conseil général de la Dordogne et Délégation aux Droits des femmes. La Région qui joue un rôle central dans la définition et la mise en œuvre de ce dispositif a ici un triple souci : celui lié la fonction de coordination et la mission de cohérence des cartes de formation -faire en sorte qu'il y ait des réponses équivalentes sur tout le territoire-, celui de mettre en œuvre des politiques définies par le Conseil régional et enfin celui d'articuler l'action de formation professionnelle à des actions d'accompagnement social et d'insertion.

¹³ Le problème des femmes en milieu urbain (Bergerac) étant traité dans le cadre du Contrat de Ville.

- les opérateurs : nous incluons dans cette catégorie les acteurs de la mise en œuvre que sont : les organismes de formation et les partenaires sous-traitants des deux centres.

- les partenaires sociaux (Missions locales, Espace Economie Emploi, les unités territoriales, les associations qui œuvrent dans le champ de l’insertion, l’ANPE, la MSA, ... Tous ces “ agents intermédiaires ” sont des institutionnels souvent acteurs de terrain qui ont des relations d’échange fortes avec les destinataires des politiques sociales (ici, en l’occurrence les femmes en milieu rural) et une connaissance de la situation spécifique de celles-ci. C’est pour cela qu’ils ont largement participé au choix des destinataires de l’action.

Cette action s’inscrit dans un contexte d’actions nombreuses, menées par différents partenaires sur la question de l’insertion des femmes en milieu rural. On est dans une thématique balisée où de nombreuses synthèses ont été effectuées, Néanmoins, ce système d’action s’est constitué sur la base d’un intérêt et d’un enjeu commun nouveaux: “ réussir l’intégration professionnelle des femmes en zone rurale ”, et “ se positionner comme une action pilote dans la région Aquitaine ”.

L’espoir mis dans une action publique territorialisée pour combattre la fracture sociale s’appuie sur la conviction que les acteurs locaux, grâce à leur proximité avec les personnes qui sont dans des situations sociales difficiles, sont les mieux placés pour être attentifs à ces difficultés et pour promouvoir des solutions adaptées. De plus, dans des contextes économiques et sociaux dégradés, les porteurs de projet et leurs partenaires parient sur le fait que l’amélioration de la qualité de vie des femmes - population qui subit de plein fouet la dégradation du contexte économique et social - aura une incidence mesurable sur l’ensemble de l’économie locale. Informer les personnes en situation d’exclusion, les femmes en particulier, apporter des solutions concrètes aux chefs d’entreprise contribuera à améliorer les conditions de vie de tout un territoire.

Le local acquiert là une nouvelle légitimité, mais on peut constater que ce mouvement de territorialisation de la politique de l’emploi ne s’accompagne pas automatiquement de plus de démocratie directe, avec une participation des acteurs de terrain et des bénéficiaires à la prise de décision. Derrière l’expression de partenariat, on trouve des fonctionnements institutionnels complexes et des difficultés à faire vivre et fonctionner efficacement un partenariat local.

Il reste encore à concevoir une organisation de l’action locale qui puisse utiliser au mieux les atouts de la connaissance du terrain et de la proximité. Cette forme de partenariat ponctuelle semble avoir bien fonctionné sur le temps de l’action car elle répondait à un intérêt partagé et surtout ne remettait pas fondamentalement en cause les intérêts des différents

partenaires. Cependant, le partenariat ne s'est pas fait sans tâtonnements : il se compose d'institutions marquées par des cultures professionnelles et des logiques institutionnelles différentes dont la mise en cohérence nécessite des ajustements réguliers. Les acteurs ont éprouvé certaines difficultés à donner un sens commun et collectif à l'action et à définir un mode de fonctionnement. Le projet en même temps qu'il fabriquait du partenariat interrogeait le fonctionnement de ce partenariat et en particulier la nécessité d'un réel pilotage et d'un travail de dialogue permanent et d'information croisée des partenaires.

- *Un accompagnement personnalisé*

La volonté de trouver un équilibre entre projet de vie et projet professionnel conduit à s'intéresser à tous les paramètres susceptibles d'influer sur la vie professionnelle. Cet impératif est d'autant plus crucial que les personnes accueillies présentent bien souvent une certaine fragilité. En particulier, la situation personnelle doit toujours être prise en compte dans l'élaboration de son projet. Les dispositifs d'insertion mis en place par des acteurs institutionnels sur des territoires précis se sont attachés à la dimension individuelle de l'insertion des femmes (parcours individuels). Le travail "sur mesure" effectué se justifie par la volonté de prendre en compte chaque projet de vie. La démarche consiste à accompagner les trajectoires mises en œuvre jusqu'à la consolidation d'une situation socioprofessionnelle. Faire le choix d'une filière, d'un secteur ou de responsabilités catalogués comme non dévolus aux femmes, c'est prendre le risque de rencontrer quelques résistances, difficultés, obstacles, qu'ils émanent de milieu socioprofessionnel ou de l'environnement, personnel.

Pour pouvoir mettre ce travail en route encore faut-il que les femmes le puissent et le veuillent. Pour ce faire des espaces réservés et librement ouverts aux femmes d'accueil, d'écoute, d'analyse des attentes et des besoins, ont été ouverts. Il s'agit de proposer des modalités de réponse(s) aux problèmes posés, en s'entourant d'un réseau d'acteurs sociaux de façon à traiter des multiples facettes des situations rencontrées et à organiser leur prise en compte globale.

Les situations de femmes au chômage de longue durée, en situation précaire, voire de pauvreté s'accompagnent généralement de problèmes autres, en particulier d'isolement et de *décrochage* par rapport à la vie sociale. C'est pourquoi des organismes comme Retravailler proposent une démarche de restructuration de la vie sociale et professionnelle à travers des activités et productions collectives destinées à remobiliser des ressources sociales et identitaires, un travail de réactivation des ressources cognitives (communication, mémoire,

...). Ces activités et réalisations collectives prennent en compte les besoins et aspirations des participantes et font l'objet d'un processus de décision mené en groupe. Elles alternent des séquences aux objectifs variés : mise en oeuvre d'une dynamique d'échanges de savoirs, acquisition des informations juridiques, institutionnelles, économiques utiles (exposés, visites, débats), acquisition de connaissances sur le marché de l'emploi, l'évolution du travail en entreprises (exposés, documentaires, témoignages, visites, échanges, ...), acquisition et mise en oeuvre des tâches liées à la recherche de stages (rédaction de lettres, CV, listes d'adresses, prises de rendez-vous, simulation d'entretiens), expression dans des activités ludiques, culturelles, artistiques, ... Construction de solidarités, lien social, et réaffirmation identitaire sont les résultats attendus de cette stratégies. Par ailleurs, les participantes peuvent avoir recours à des exercices collectifs et/ou individuels centrés sur une remobilisation des ressources cognitives : écrire, mémoriser, communiquer s'apprennent. Les situations d'isolement peuvent inhiber une partie de ces ressources.

Sont également proposés des stages en entreprises visant une nouvelle familiarisation avec le monde du travail. Les séquences de stages pratiques ont pour objectif la (re)découverte de la vie du travail (rythmes, relations, activités, ...) et du sentiment d'utilité sociale. Pour ce faire, ils doivent être positivement ressentis, raison pour laquelle ils sont préparés, suivis et analysés par un accompagnement.

Enfin, un travail sur les représentations à l'oeuvre visant est un axe central dans la stratégie de la démarche de Retravailler. Il vise une (ré)affirmation identitaire par l'évolution des représentations de soi en particulier au regard des stéréotypes de sexe : on y analyse donc l'expérience singulière en la replaçant dans des déterminations collectives, en y relativisant la responsabilité individuelle, on oeuvre à une conception renouvelée du rapport de la femme au travail... Ce travail est destiné à élargir les champs possibles de réinvestissement professionnel, social, personnel, à partir d'un dépassement des stéréotypes de sexe, et enfin à construire un projet de vie professionnelle, personnelle et sociale.

Ceci a conduit les formateurs, notamment de l'organisme de formation Retravailler à utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés qui ont été largement appréciés par les destinataires.

L'accompagnement proposé par Retravailler intervient au niveau personnel, en un soutien individuel et par la mobilisation du groupe de pair(e)s de référence et au niveau institutionnel, par une sensibilisation à l'égalité des chances auprès des différents acteurs sociaux concernés et des décideurs : employeurs, financeurs.

Les plus-values significatives des actions d'insertion en direction du public féminin

- *Pour une prise en compte forte d'analyses sexuées*

L'impulsion politique de l'Union européenne et plus récemment de la France ainsi que les nombreux travaux de recherche en sociologie des rapports sociaux de sexe ont permis de renforcer la connaissance de la situation professionnelle des femmes. Le rapport de Béatrice Magnoni d'Intignano (Conseil d'analyse économique) et l'ouvrage collectif présenté par Margaret Maruani¹⁴ constituent des sources importantes de connaissances sur le plan statistique d'autant qu'ils comportent une dimension sexuée. En effet, l'invisibilité statistique des femmes, du fait de l'absence de données sexuées au niveau local, a contribué aussi à l'invisibilité sociétale du rapport dual entre les sexes. Aujourd'hui, on intègre des statistiques montrant la situation différenciée des femmes et des hommes, quitte à sélectionner plus drastiquement les informations à publier, mais il reste encore à faire changer les réflexes dans l'exploitation des résultats.

Les actions réalisées dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle favorisent la production de connaissances qui pourront être utilisées par les acteurs publics et privés afin d'améliorer le travail d'orientation et d'accompagnement. Elles informent sur les éléments qui favorisent ou freinent ~~qui~~ l'adaptation aux mutations du travail (l'environnement familial et social, les compétences acquises au cours du parcours, la mobilité géographique, la capacité à gérer le temps, les éléments déclencheurs ou les freins dans le choix de l'orientation, l'environnement professionnel, etc.) et permettent d'analyser les stratégies mises en œuvre par les femmes.

Localement, des projets voient le jour et aident les intervenants de la formation et de l'insertion à mieux appréhender les causes des difficultés d'insertion des publics féminins, et donc à avoir des leviers pour l'action. Le besoin de connaissances précises de la situation des femmes se ressent fortement et a constitué une demande auprès des chercheurs qui ont mené une recherche-action sur ce thème. Ainsi, l'Espace Economie Emploi de Lalinde en Dordogne, constatant que les conditions de vie des femmes en milieu rural restent encore

¹⁴ Margaret Maruani, *Les nouvelles frontières de l'inégalité*, Paris, La Découverte, 1998, 285p.

méconnues ou sont stigmatisées, a mis en place un projet d'observatoire local¹⁵ qui permettrait de repérer de façon dynamique des initiatives qui pourraient alimenter des stratégies d'action dans le but de faire évoluer certaines de ces conditions de vie et susciter de nouvelles formes d'activités sur le territoire concerné. L'observatoire doit permettre un suivi continu des conditions de vie des femmes en milieu rural pour adapter la prestation de services selon les besoins et les attentes des femmes. Il ne s'agit donc pas ici seulement d'ouvrir davantage aux femmes le bénéfice d'actions ou de programmes, mais bien de mobiliser à la fois les capacités d'analyse et d'animation, les moyens financiers, les instruments juridiques pour introduire dans tous les domaines le souci d'égalité des chances.

Au-delà de l'objectif premier qui consiste à améliorer les conditions de vie des femmes, les actions envisagées peuvent contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire, et cela à plusieurs niveaux. Elles recréent un lien social entre des femmes et les acteurs du territoire. Plus généralement, elles créent des relations sociales de solidarité et de proximité au sein du territoire.

Dans ce même département, une enquête a été engagée en direction des entreprises sur les territoires de l'action pour analyser les obstacles à l'emploi des femmes, pour réfléchir sur la diversification des métiers, la mixité des emplois. Il s'agit encore de dresser un tableau distinguant les hommes et les femmes, qui permette de prendre en compte les problèmes rencontrés par chaque groupe sexué et par ailleurs, d'envisager les réponses les plus appropriées pour chacun.

- ***un travail sur les représentations visant la mixité des rôles sociaux***

Ce travail vise une (ré)affirmation identitaire par l'évolution des représentations de soi à soi en particulier au regard des stéréotypes de sexe. Les actions d'insertion s'efforcent, aux divers stades de suivi des femmes, de « casser » les représentations attachées aux métiers. Le développement d'une analyse critique à partir d'un travail sur les représentations porte des éléments de choix par la personne elle-même qui retrouve ainsi, une capacité d'action autonome. L'interrogation des rôles masculins et féminins par un public en difficulté (dont la confiance en soi, l'image de soi est souvent dégradée) est d'abord un travail de restauration de

¹⁵ Grâce à un partenariat étroit entre l'Espace Economie Emploi de Lalinde, la Direction Départementale du travail, la Délégation Départementale des Droits aux Femmes, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Mission Locale, les Chambres de Métiers et d'Agriculture, la MSA, la DDSP, le CEDIFF et l'ANPE, dans une première phase du projet, une étude-action a été menée sur *Les conditions de vie des femmes en milieu rural* par Hélène Cettolo.

l'image de soi et, en simultan , un travail sur les repr sentations. Ces  volutions sont lentes mais elles permettent alors d' chapper au fatalisme, et de retrouver une dignit .

De mani re g n rale, les femmes en recherche d'emploi ont une repr sentation st r otyp e des m tiers. Leurs choix spontan s se portent surtout sur les m tiers de l'aide aux personnes et excluent le plus souvent les m tiers non traditionnels (m canique ou le travail en usine ou de cr ation). Ces attitudes sont li es   une forte pr gnance de l'image traditionnelle de la femme, notamment au sein des familles. Elles s'expliquent aussi par une connaissance impr cise des m tiers et des conditions de travail. En outre, les contraintes familiales, les horaires et les possibilit s existantes en mati re de garde des enfants conditionnent fr quemment le choix de l'emploi.

Les acteurs en charge de la formation et de l'insertion mettent en place des parcours permettant, par les femmes elles-m mes, une r flexion et une analyse des r les masculins et f minins dans la famille et la soci t . Le point de vue de Retravailler consiste   penser qu'il faut s'attaquer aux st r otypes de sexes qui distribuent places et r les en fonction de repr sentations sexu es. Cependant ces repr sentations qui devraient avoir fait leur temps restent dominantes y compris pour beaucoup de femmes. Leurs orientations scolaire et professionnelle en t moignent, de m me que leurs d roulements de carri re (interruptions nombreuses), qu'elles disent souvent avoir choisi.

La remise en cause de ces repr sentations s'impose donc comme un pr alable, un passage oblig  pour aller vers l' galit  des chances. Les pratiques d'insertion, parce qu'elles accompagnent les choix et les changements, qu'ils soient volontaires ou contraints, doivent participer   l' mergence de nouvelles repr sentations propices   un rapport au travail et   la carri re d barrass e des st r otypes de sexes. Cet objectif est donc int gr    l'ensemble des pratiques de Retravailler qu'elles s'adressent aux femmes ou aux hommes.

S'il s'agit de briser les a priori sur les m tiers du c t  des femmes, il faut aussi faire  voluer les mentalit s du c t  des employeurs. Afin de lutter contre les st r otypes professionnels, des programmes d'action ont entrepris de renforcer les actions de sensibilisation des employeurs   la mixit  des m tiers et de travailler avec d termination au changement des mentalit s sur le long terme. Un travail de proximit  avec les entreprises est mis en place aussi bien dans la pr paration des femmes   l' laboration de projets professionnels et du tutorat, que dans la recherche des emplois qui peuvent  tre tenus par des femmes.

Les limites des actions sp cifiques en direction des femmes

Les femmes ne constituent pas une catégorie homogène :

L'analyse de plusieurs actions d'insertion ou de dispositifs ont fait apparaître une grande diversité des expériences. De même, les trajectoires de vie, les parcours professionnels sont très hétérogènes et les attentes en matière d'emploi sont différentes. Femmes du lieu, agricultrices sans statut, femmes seules avec enfants, femmes en couple, femmes migrantes, toutes présentent un certain nombre de caractéristiques communes dans leur situation : ruptures familiales ou problèmes de couple, ruptures professionnelles, sentiment d'isolement. Si elles vivent dans un lieu de résidence marqué par la ruralité avec ses avantages et ses contraintes, elles ne constituent pas pour autant une catégorie homogène. Certaines sont très qualifiées et diplômées, d'autres ont des bas niveaux de qualification et aucune expérience professionnelle.

De ce fait, leurs attentes en matière d'insertion professionnelle et/ou sociale varient en fonction de ces différents paramètres. Parmi les critiques émises par les femmes ayant participé à diverses actions, l'on retrouve d'abord une grande insatisfaction en termes d'emploi. Ce sont souvent des CDD qui sont proposés ou des emplois aidés ou encore la remise dans un nouveau dispositif. Il y a peu de débouchés dans la réalisation de projets artistiques ou artisanaux. Par ailleurs, les offres d'emploi ne correspondent pas aux désirs des femmes. Trop de travaux saisonniers agricoles sont proposés ou dans des secteurs trop féminisés, mal rémunérés. Par ailleurs, la charge des enfants reste lourde pour les femmes sans compagnon et les structures de garde, quant elles existent, ne répondent pas aux besoins des femmes.

La question à résoudre est de définir comment les politiques publiques d'insertion peuvent agir sur les éléments structurels et contribuer à produire de l'égalité. D'où la nécessité d'avoir une connaissance fine de la situation des femmes dans les différents territoires et de mettre en place une véritable politique de « *mainstreaming* », seule approche qui remet en cause la subordination des femmes en introduisant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration des politiques ainsi que dans les processus liés au développement.

Nécessité d'une problématique « genrée » des actions d'insertion

La promotion de l'égalité ne requiert pas simplement le développement de mesures d'actions positives en faveur des femmes, mais des mesures destinées à adapter l'organisation de la

société à une meilleure distribution des rôles entre les femmes et les hommes. Un tel objectif implique de prendre en considération, dès la phase de conception des projets, les effets possibles de toutes les politiques sur la situation respective des hommes et des femmes.

La perspective de genre, permet ainsi de reconnaître l'autonomie du droit à l'égalité des femmes. Il permet ainsi d'affronter le rapport des hommes et des femmes.

Dans les actions que nous avons observées, l'approche "genrée" n'était pas explicitement affirmée, notamment dans la période d'élaboration du programme d'action. Pour la mise en œuvre, les organismes de formation concernés oscillaient entre une approche de "spécificité", de "mixité" de diversification des métiers, comme si, s'inscrire d'entrée dans une problématique du genre allait avoir pour effet de renverser les rapports de domination. Les actions spécifiques en direction des femmes (groupes de femmes) doivent être maintenues, et être poursuivies dans une optique de genre et non pas une "approche spécificité femme" trop naturalisée, qui met l'accent sur les "handicaps" des femmes, ou leur rôle maternel, comme si cette donnée biologique longtemps utilisée pour justifier les inégalités entre les sexes dans la famille et dans le travail était aussi un handicap,

Si les seules issues envisagées pour les femmes sont l'obtention rapide d'un emploi ou une prise en charge au titre d'assistance, les difficultés peuvent perdurer dans l'attente d'une hypothétique reprise économique. Il est donc nécessaire que les politiques territorialisées couplent les mesures d'insertion avec le développement local, dans sa dimension "genre" d'autant plus que les femmes ne restent pas passives. *« Des stratégies de résistances, de contournement, d'invention se manifestent chez tous les acteurs : stratégies d'entrepreneurs qui gèrent l'entreprise en constance vigilance des changements de conjoncture et du marché, des stratégies familiales qui placent chaque membre de la famille dans des quasi-filières d'emploi (maisons de retraite, cliniques, centres sociaux, etc.) pour la reproduction globale de la famille et des stratégies individuelles par la recherche d'un emploi non-pérenne, précaire ou saisonnier qui permettent de vivre et de rester au pays d'origine ou de son choix »* (N. MATHIEU, 157). Il est donc nécessaire pour les acteurs de l'insertion de prendre en compte ces données tout en étant conscient qu'hommes et femmes ne sont pas situés de la même façon dans l'espace rural, et que leurs attentes sont différentes.

La prise en compte de « l'approche intégrée » (le mainstreaming)

L'approche intégrée (*mainstreaming*), principe fondateur, implique de développer des mesures spécifiques en faveur des femmes afin de supprimer les inégalités constatées, de

promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes par la mobilisation systématique des politiques et d'analyser leurs effets sur la situation respective des femmes et des hommes.

On peut constater que cette approche est loin d'être prise en compte. Les acteurs institutionnels n'ont pas choisi, pour l'instant, d'intégrer l'égalité des chances dans toutes les politiques afin de toucher toute la population et d'agir sur l'environnement global. En effet, il n'y a pas de stratégie explicite pour agir auprès des femmes et des hommes afin de faire évoluer l'ensemble des relations sociales, familiales et professionnelles. Dans nos recherches, nous avons remarqué que si les organismes d'insertion sont très féminisés, ce n'est pas le cas dans les institutions qui oeuvrent dans le domaine économique. L'absence de parité dans ces organismes, voire l'unisexuation, pose la question de la traduction des actions d'égalité entre les sexes sur le terrain. Du coup, les effets des actions menées restent en deçà des attentes que ce soit de la part des femmes concernées ou de la part de certains partenaires institutionnels.

Pour parvenir à une plus grande efficacité, les actions entreprises doivent viser plusieurs objectifs : modifier les représentations de la vie professionnelle et de la vie familiale selon les sexes, améliorer les conditions d'emploi dans les entreprises, analyser les nouveaux besoins liés aux nouveaux horaires et aux nouveaux emplois, sensibiliser les décideurs et les acteurs clés de la vie économique et sociale du territoire à la nécessaire articulation des temps de la vie professionnelle, familiale et personnelle. L'implication de l'ensemble des acteurs sur les thèmes de l'égalité des sexes, la gestion et l'articulation des différents temps, constitue un préalable à la réussite des projets d'insertion des femmes. Mais force est de constater que l'on est encore loin de cette utopie.

CONCLUSION

L'observation et l'analyse de plusieurs actions d'insertion en direction des femmes en milieu rural dans la région Aquitaine a fait apparaître l'intérêt majeur que les acteurs institutionnels locaux portent à cette question. En agissant auprès des femmes stagiaires à une déconstruction des représentations et des pratiques sociales établies sur les stéréotypes de sexe, ils contribuent à une prise de conscience de leur « valeur ». L'élimination des préjugés culturels existants et des stéréotypes sociétaux est cruciale pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, cette action doit se faire aussi dans l'environnement local : les entreprises, les employeurs potentiels, les élus..., faute de quoi, ce sera encore aux femmes de faire la preuve de leur bonne volonté, de leur dynamisme propre en matière de recherche d'emploi. Par ailleurs, si les préoccupations et les besoins des femmes sont analysés

et pris en compte dans la conception et la mise en œuvre d'actions, les dispositifs que nous avons étudiés ne se donnent pas toujours les moyens de leur réussite. La problématique développée dans leur cahier des charges est encore trop souvent formulée « en termes de spécificité », c'est-à-dire basée sur les catégories sexuelles (hommes et femmes), sans remise en cause de la construction sociale de ces mêmes catégories. Femmes et hommes sont figés dans des représentations traditionnelles et des rôles sociaux en fonction de leur sexe. Il n'est pas étonnant que les débouchés professionnels restent partiels, d'autant plus que le marché de l'emploi local est faible. Le concept de genre, à condition que les acteurs institutionnels et de la formation s'entendent sur une définition commune permet un dépassement des catégories sexuelles et ouvre vers le changement, c'est-à-dire vers l'égalité des sexes. Ainsi, les politiques publiques seront plus en phase avec les évolutions de la société et des femmes elles-mêmes.

Bibliographie

Norme de présentation : à vérifier s'il vous plaît

nom de l'auteur, prénom, (année d'édition), titre, lieu d'édition, éditeur, nombre de page.

BICHE Brigitte et LABOURIE-RACAPE Anne. (1998), "L'approche « genre ». Un outil d'analyse pour les actions Now et le développement local". In *Revue Pour*, n°158, juin, pp.161-176

BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (dirigé par) (2000), « Le Genre, un outil nécessaire, introduction à une problématique », *Cahiers Genre et Développement*, n° 1, Paris, L'Harmattan - 260 p.

(LES) CAHIERS DU MAGE. (1995 - 1997) Différences de sexe sur le marché du travail, Nos 1-6, IRESCO, Paris.

CETTOLO Hélène, (2003), *Les conditions de vie des femmes en milieu rural*, Rapport de recherche action, Espace Economie Emploi de Lalinde, 110 p.

INSEE-INRA, (1998), *Les campagnes et leurs villes*, série Contours et caractères, Paris, INSEE, 203 p.

INSEE., (1995), *Les femmes*, Coll. « Contours et caractères », Paris, INSEE, 217 p.

MAGNONI D'INTIGNANO Béatrice (1999), "Egalité entre femmes et hommes : aspects économiques" - Rapport au Conseil d'Analyse économique (Rapport du CAE n.15) – Paris, La Documentation française. 212p.

MARUANI Margaret, (1999), « Féminisation du monde du travail », La société française contemporaine, *Cahiers français*, n°291. mai-juin 1999, pp.16-20.

MARUANI Margaret., (1998) *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, Editions La Découverte. La Découverte-Mage, Coll. "Recherches", 285p.

MATHIEU Nicole, (coord.), (1995), *L'Emploi rural, une vitalité cachée*. Paris: L'Harmattan, coll. «Alternatives rurales», 186 p.

MUKHOPADHYAY MaiTrayee et APPEL Marguerite, (1998), Gender training and social transformation : An agenda for change in : Gender Training : the source Book Amsterdam, Royal Tropical Institute (KIT), pp 13-20.

NICOLE-DRANCOURT Chantal, (1991), *Le labyrinthe de l'insertion*, Ministère du Travail/MIRE, Paris, La Documentation française, 408 p.

(Le) **Quatre pages INSEE**, (2000), Aquitaine, « Femmes - hommes : inégalités sur le marché du travail », n° 85, juin 2000, 4p.

PERRIER-CORNET Philippe, SENCEBE Yannick, SYLVESTRE Jean-Pierre, (1997), Rapports à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse, *Economie Rurale*, n° 242, pp. 28-35

POUR (Revue) (1998), Numéro spécial : "Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences", juin 1998, n°158 –Paris, GREP, 180p.

RIEU Annie, (1998), Agricultrices : itinéraires pour une reconnaissance, in *Revue Pour*, juin 1998, n°158 –Paris, GREP, pp 89-96.

RIEU Annie, CETTOLO Hélène, (2000) « Compétences féminines et masculines en agriculture, quelle reconnaissance », *Revue Pour* n° 168, décembre 2000, Paris, GREP, pp 143-152.

RIEU Annie, (2001), Exclusion et genre en agriculture, quelle place pour les femmes, *Revue Empan*, Expériences de la ruralité, n° 41, mars 2001, Toulouse, ARSEAA, pp 57-61.

RIEU Annie, CETTOLO Hélène, (2000), *Femmes et hommes dans les petites exploitations agricoles en Midi-Pyrénées*, rapport final, contrat SOE2-CT97 3044, juin, 195 pages+annexes.

RIEU Annie, CETTOLO Hélène, LE QUENTREC Yannick (2002), *Femmes en milieu rural ; projet professionnel, projet de vie*, rapport de recherche, Toulouse, 100p + annexes,

SCHNAPPER Dominique, (1996), « Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », in Paugam S. (dir), *L'exclusion*. L'état des savoirs, La Découverte. Pp.23-31

TOUTAIN Xavier, VELARD Lucette, MATHIEU Nicole; SEGESA, (1992), *Femmes en milieu rural (Les) : pour une meilleure connaissance de leur situation* - Sté d'études géographiques économiques et sociologiques appliquées ; Ministère des affaires sociales de la santé et de la ville.- Paris : SEGESA, 45 p. + annexes

TOUTAIN, X., (1998), la situation socio-économique des femmes en milieu rural, *Revue Pour*, n°158, Paris, GREP, pp 15-25.